



## « CLUB DE LA BULLE »

Piscine Intercommunale de Pontault-Combault/Roissy-en-Brie – RD 21 –  
Chemin de Pontault à Sammeron – 77340 PONTAULT-COMBAULT

<http://www.clubdelabulle.com/>

Affiliée à la Fédération Française d'Etudes et de Sport Sous-Marins sous le numéro 07-77-0383



# INSCRIPTIONS 2023 – 2024

## Nouveaux Adhérents

### INSCRIPTION

**Dimanche 3 septembre 2023** au forum des Associations de 10h00 à 16h00 à Pontault-Combault

**Samedi 9 septembre 2023** à la Journée des Associations de 10h00 à 16h00 à Roissy en Brie

**A la piscine lors des séances du mois de septembre à partir du vendredi 15 septembre à la piscine Emerainville**

### TARIF

1 <sup>ère</sup> personne	<b>240 €</b>
2 <sup>ème</sup> personne du même foyer fiscal	<b>205 €</b>
Apnée / Tir	<b>175 € + 9€ (assurance mer)</b>

#### Ce tarif comprend :

- La licence Fédérale
- L'assurance Loisir 1
- L'adhésion Club

#### Ne comprend pas :

- Le RIFA P (pour les niveaux 3)
- Les fosses (participation demandée 10€)
- Les sorties
- Les soirées

### PIECES A FOURNIR

Fiche d'inscription entièrement complétée et signée

- 1 Copies d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine de **moins de 2 mois**  
Pensez à conserver l'original. Préciser si passage de niveau. (Merci de vous reporter au guide d'utilisation du certificat)
- Envoi des informations par mail uniquement (adresse à inscrire lisiblement sur fiche d'inscription)
- 1 Photo d'identité pour les nouveaux adhérents

- Chèque (s) du règlement (trois fois maximum, sept, oct, nov.) **1<sup>er</sup> chèque de 100€**
- 1 Chèque pour les assurances complémentaires facultatives (au nom du Club de la Bulle)
- La photocopie de vos qualifications (CMAS / NITROX / TRIMIX / RIFA P)

### ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES MAIS VIVEMENT RECOMMANDEES

Important : En application de l'article 38 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée par la loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 et les décrets n° 93-392 du 18 mars 1993, « les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel ». De ce fait, le Club de la Bulle souscrit à chaque adhérent une assurance complémentaire dite «Loisir 1» comprise dans le tarif d'inscription.

Vous pouvez choisir une assurance complémentaire plus élevée «Loisir 2», «Loisir 3» etc..., la différence étant à votre charge.

### ENTRAINEMENT

2 x par semaine :

- lundi de 21h30 – 23h00 Apnée Piscine Emerainville
- mercredi 21h30-23h Plongée et Tir sur cible Piscine de Torcy
- vendredi de 21h30 – 23h Plongée Piscine Emerainville

### PLANNING DES INSCRIPTIONS

Test de nage et baptême pour les niveaux 1 : **mercredi 20 septembre et mercredi 27 septembre.**  
Pot d'accueil : **vendredi 15 septembre**

### MATERIEL OBLIGATOIRE

Palme, masque, tuba (prêté par le club dans un 1<sup>er</sup> temps)

Pour l'achat des palmes nous vous conseillons d'attendre et d'en discuter avec vos moniteurs. Le Club de la Bulle pourra vous en prêter en attendant.

**ATTENTION, PASSEE LA PREMIERE SEANCE**

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE**

Concernant les passages de niveau :

Les pré-requis au club sont les suivants :

Niveau 1 : Test aisance aquatique, baptême

Niveau 2 : 15 plongées avant le stage pratique qui s'organise au mois de mai

Niveau 3 : 40 plongées dont 5 entre 35m et 40m, avant le stage pratique qui s'organise au mois de mai